

INTRODUCTION

En 1971, notre Fédération, sous l'impulsion de M.A. Moreau-Néret, a publié un tome de Mémoires essentiellement consacré à l'*Histoire de la lèpre et des maladries de l'Aisne*.

Notre congrès de 1982 ayant adopté, selon le vœu de la Société Archéologique de Vervins et de la Thiérache, organisatrice, le thème des *Abbayes et prieurés de l'Aisne*, le bureau fédéral a jugé raisonnable que le tome de Mémoires 1983 offre le même caractère thématique.

Nous renouons ainsi avec une formule qui, voici douze ans, fut très appréciée.

Le compte rendu de ce Congrès ouvrira naturellement le présent ouvrage.

Il sera suivi de cartes situant l'implantation des abbayes et prieurés fondés dans l'Aisne*.

N'ayant pas l'ambition de faire œuvre encyclopédique, nous prions nos lecteurs de ne voir en ces cartes que le moyen de prendre conscience de l'importance du phénomène des fondations monastiques dans le cadre du territoire de l'Aisne, et aussi un instrument de travail afin de parfaire nos connaissances. Les renseignements récoltés ne sont pas à l'abri d'approximations et d'omissions. Nous souhaitons que les échanges d'informations qui suivront la publication complètent notre dossier.

Les communications faites par Mme MARTINET, le Père COURTOIS, MM. RACINET et GIGOT sont insérées dans cet ouvrage.

Sept autres études et un témoignage inédit les ont rejoints. Nous remercions les auteurs qui nous ont confié le fruit de leurs travaux.

Le lecteur appréciera la pertinence et la précision des analyses, la nouveauté des sujets ou de l'éclairage qui leur est donné, et l'intérêt pédagogique des documents qui illustrent les textes.

Nous nous félicitons de la bonne fortune qui a réparti du nord au sud de l'Aisne les sujets de ces études.

Incontestablement un volume de Mémoires thématique exige de nos sociétés de plus grands efforts. La sagesse populaire enseigne que la qualité du résultat est fonction du travail accompli. L'expérience nous dira si cette maxime s'applique à notre entreprise.

J. DUCASTELLE

• Ne figurent donc pas sur ces cartes les couvents (Cordeliers, Capucins, Minimes, Minimes, Feuillants, Jacobins, Picpus... etc...) ni les chapitres, collégiales, prévôts, congrégations enseignantes ou hospitalières. Nous avons renoncé aussi à inscrire les prieurés à vie trop éphémère.